



PROCES-VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 9 JUIN 2022

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 9 juin à 19 heures, sous la présidence de **Monsieur Frédéric GIRODET, Maire.**

Étaient présents :

Membres élus M Frédéric GIRODET, Mme Odile PRADIER, M Alain MONDON, Mme Christine BONNEFOY, M Joseph BUGNAZET, Mme Dominique COLOMB, M Jean FERNANDES, Mme Marie-Françoise SOUBEYRAN, M André MOLLE Adjoints, Mme Pamela MARODON, M Denis SALANON Conseillers Municipaux Délégués, Mme Anne VINSON, Mme Véronique MAURIN, Mme Mélanie PICHON, M Jean-Paul MASSARDIER, Mme Chrystelle BERTINELLI, Mme Emilie MASSARDIER, M Joël AUROUZE, M David CHAUDIER, M Jean FOURNEL, Mme Christine GALAMBAUD, Mme Maguy FOULTIER, M Patrice FRANÇON, Mme Arlette CHAPELLON Conseillers Municipaux.

Personnel administratif : M. Bruno SAMUEL et Mme Céline FAURE.

Absents excusés avec remise de pouvoir :

M Benjamin FOULTIER qui avait donné pouvoir à Mme Pamela MARODON
Mme Maryline MOUNIER qui avait donné pouvoir à Mme Christine BONNEFOY
M Christophe PIOT qui avait donné pouvoir à M André MOLLE

Absents excusés :

Néant

Mme Mélanie PICHON a été nommée secrétaire de séance

Présentation du PETR de la Jeune Loire sur la promotion des mobilités alternatives

Madame Maud DAMON-DAZY, cheffe de projet Mobilités alternatives, et Monsieur Yann FROMENTOUX, animateur Mobilités alternatives sont venus présenter les alternatives pour se déplacer autrement en Jeune Loire, ils informent l'assemblée des campagnes d'informations à venir.

1) APPROBATION COMPTE RENDU RÉUNION DU 07 AVRIL 2022

Le Conseil Municipal à l'unanimité, **APPROUVE** le compte rendu de la réunion du 07 avril 2022.

2) DÉCISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ART. L.2122-22 DU CGCT

Arrêté n° 2022/ 99 : Portant sur la souscription d'un acte d'engagement avec la SAS MOULIN domiciliée ZA du Rousset aux VILLETES (43600) en vue de la réalisation du programme de voirie 2022.

Le montant du marché de travaux se rapportant au programme de voirie 2022 qui s'élève à la somme de 168093€HT.

Arrêté n° 2022/109 : Portant sur la souscription d'un avenant n°1 au lot n°11 (plomberie sanitaire) du marché relatif à l'aménagement de la maison de santé avec la SAS BASTIN qui représente une moins-value de 1 215.85 € HT.

Le nouveau montant du marché après intégration de l'avenant n°1 s'élève à la somme de 34 491.82 € HT.

Arrêté n° 2022/111 : Portant sur l'acceptation du règlement d'une somme de 4 500.00 € TTC par l'EURL LEROY NEGOCE ET TP, La Cantinais, 35600 BAINS SUR OUST en vue de la cession de la tondeuse autoportée.



Arrêté n° 2022/118 : Portant sur la souscription d'un avenant n°1 au lot n°13 (électricité - courants faibles) du marché relatif à l'aménagement de la maison de santé avec la SARL FRAISSE ET FILS. L'intégration des travaux supplémentaires, qui s'élèvent à la somme de 8 914.00 € HT, concernent :

L'avenant n°1 représente une plus-value de 3 711.00 € HT.

Le nouveau montant du marché après intégration de l'avenant n°1 s'élève à la somme de 57 612.25 € HT.

Arrêté n° 2022/146 : Portant sur la souscription auprès de la Caisse de Crédit Mutuel Firminy et du Haut Forez un prêt de 1 000 000.00 € à taux fixe (1.30 %) sur 20 ans à trimestrialité constante en capital et intérêts (échéances constantes).

3) TIRAGE AU SORT LISTE PREPARATOIRE DES JURES D'ASSISES 2023

Monsieur Le Maire expose que comme chaque année, il convient en application des dispositions du code de procédure pénale de tirer au sort 12 personnes sur la liste électorale en séance publique avant le 15 juillet 2022.

Par conséquent, il est procédé au tirage au sort sur la liste électorale générale de la collectivité des 12 personnes : Madame GAMBRON Elisabeth, Monsieur TARDY Robert, Madame DUCLAIROIRE Isabelle épouse ESTOUPIGNA, Madame TEYSSIER Lucile, Monsieur DREVET Frédéric, Madame EBIZET Coralie, Madame BARBIER Sylvie épouse CHAPON, Monsieur COURBON Maxime, Madame ROYON Vanessa, Madame BOUTE Marie-Christine, Madame ROYON Gisèle épouse PAULET, Madame HUBERTY Chrystelle épouse COLIBERT.

4) COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE SEMENE

- Rapport d'activités 2021

Le Conseil Municipal à l'unanimité, **PREND ACTE** de la présentation du rapport d'activité 2021 de la Communauté de Communes « Loire-Semène » et **DE CHARGER** Madame Odile PRADIER, 1ère adjointe, de notifier cette délibération à Monsieur le Président de la CC Loire Semène

5) MAISON DE SANTE

- Avenants lot n°2 Maçonnerie Royer Maison de Santé

Le Conseil Municipal à l'unanimité, **APPROUVE DE PRENDRE ACTE** de l'annulation de l'arrêté du Maire n°2022-087 portant souscription d'un avenant n°1 avec la SARL MAÇONNERIE JEAN ROYER ; de l'avis favorable rendu par la commission d'ouverture des offres de prix ; **D'APPROUVER** l'avenant n°1 qui s'élève à la somme de 2 785.00 € HT ; l'avenant n°2 qui s'élève à la somme de 11 735,06 € HT et **D'AUTORISER** Monsieur le Maire de signer les avenants et toutes les pièces nécessaires à l'exécution des présentes dispositions.

- Avenant lot n°7 FORISSIER-GUILHOT

Le Conseil Municipal à l'unanimité, **APPROUVE DE PRENDRE ACTE** de l'avis favorable rendu par la commission d'ouverture des offres de prix ; de l'avenant n°1 au lot n°7 qui s'élève à la somme de 10 325,51 € HT ; et **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les avenants et toutes les pièces nécessaires à l'exécution des présentes dispositions.

6) APPROBATION DOSSIER CONSULTATION DES ENTREPRISES AMENAGEMENT BOURG SECTEUR NORD

Le Conseil Municipal à l'unanimité, **APPROUVE** le dossier de consultation des entreprises pour le projet d'aménagement du centre-bourg partie nord de l'opération pour un montant de 410 000.00 € HT pour les 3 lots : lot 1 Démolition , lot 2 Terrassement et revêtements de surface et lot 3 Aménagement paysagers, **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire de lancer la consultation selon la procédure adaptée ; de solliciter une aide au titre des amendes de police et de **SIGNER** toutes les pièces nécessaires à l'exécution des présentes dispositions.

7) AFFAIRES FONCIERES

- Cession Comité St Pierre rue des Frères

Le Conseil Municipal à l'unanimité, **APPROUVE DE DONNER** pouvoir à Monsieur Le Maire de procéder à l'acquisition au Comité St Pierre de 58m² situé sur la parcelle AS 66 ainsi que la prise en charge des frais d'actes notariés, **DE DONNER** pouvoir à Monsieur Le Maire ou en cas d'empêchement à sa représentante Madame PRADIER Odile, 1ère adjointe, de signer l'acte notarié d'acquisition de cette parcelle et **DE SIGNER** tous les documents nécessaires.

- Cession Ets VIALLON Expansion et SCI YLFA Z.A Fond du Loup

Le Conseil Municipal à l'unanimité, **APPROUVE DE DONNER** pouvoir à Monsieur Le Maire de procéder à la cession des parcelles AM 98 et 100, à hauteur de 293m² pour l'entreprise VIALLON EXPANSION et à hauteur de 207m² à la SCI YLFA, au prix de 17 € le m² et que les frais des actes notariés seront à la charge des acquéreurs et **DE DONNER** pouvoir à Monsieur Le Maire ou en cas d'empêchement à sa représentante Madame PRADIER Odile, 1ère adjointe, de signer l'acte notarié d'acquisition de cette parcelle et **DE SIGNER** tous les documents nécessaires.

- Cession PEYRARD au village de la Roche

Le Conseil Municipal à l'unanimité, **APPROUVE DE DONNER** pouvoir à Monsieur Le Maire de procéder à l'acquisition à l'amiable du terrain de 296m² situé à La Roche ainsi que la prise en charge des frais d'actes notariés et **DE DONNER** pouvoir à Monsieur Le Maire ou en cas d'empêchement à sa représentante Madame PRADIER Odile, 1ère adjointe, de signer l'acte notarié d'acquisition de cette parcelle et **DE SIGNER** tous les documents nécessaires.

- Cession Bernocolo, chemin de la Gampille

Le Conseil Municipal à l'unanimité, **APPROUVE DE DONNER** pouvoir à Monsieur Le Maire de procéder à la vente de 61m² situés à la Gampille au profit de M BERNOCOLO Gianni le prix de cession de 610 € (61m² x 10€) et **DE DONNER** pouvoir à Monsieur Le Maire ou en cas d'empêchement à sa représentante Madame PRADIER Odile, 1ère adjointe, de signer l'acte notarié d'acquisition de cette parcelle et **DE SIGNER** tous les documents nécessaires.

- Cession Département de la Haute-Loire aux Grangers

Le Conseil Municipal à l'unanimité, **APPROUVE DE DONNER** pouvoir à Monsieur Le Maire de négocier l'acquisition de la parcelle AL 104 auprès du Département de la Haute-Loire et **DE DONNER** pouvoir à Monsieur Le Maire ou en cas d'empêchement à sa représentante Madame PRADIER Odile, 1ère adjointe, de signer l'acte administratif d'acquisition de cette parcelle et **DE SIGNER** tous les documents nécessaires.

- Création impasse Les Mogarays à Malmont

Le Conseil Municipal à l'unanimité, **APPROUVE** la dénomination et la numérotation de la voie suivante concernant le Permis d'aménager n°04320522Y0001 lieu-dit Bonnefont sur les parcelles cadastrées A 530, 531 et 533 situées au village de Malmont : impasse Les Mogarays, la numérotation sera la suivante : **lot 1 N°1 ; lot 2 N°3 ; lot 3 N°5 ; lot 4 N°7 ; lot 5 N°9 ; lot 6 N°11 ; lot 7 N°13 ; lot 8 N°15 ; lot 9 N°8 ; lot 10 N°6 ; lot 11 N°4 et lot 12 N°2, DE PROCEDER** à la numérotation de cette voie à chaque dépôt de demande et **DE DONNER POUVOIR** à Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'information auprès des différents organismes de cette nouvelle création de voie ainsi que d'en effectuer la numérotation.

8) SYNDICAT D'ENERGIES

- Installation 3 bornes à l'ancien Stade

Le Conseil Municipal à l'unanimité, **APPROUVE** l'avant-projet des travaux cités en référence, présenté par Monsieur le Maire, **DE CONFIER** la réalisation de ces travaux au Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire, auquel la commune est adhérente, **DE FIXER** la participation de la Commune au financement des dépenses citées en référence à la somme de : 10 304,72 €, **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à verser cette somme dans la caisse du Receveur du Syndicat Départemental. Cette participation sera revue en fonction du décompte définitif, **D'INSCRIRE** à cet effet la somme de 10 304,72 € au budget primitif, les acomptes et le solde étant versés au Syndicat Départemental au fur et à mesure et au prorata des mandatements aux entreprises.

- Extension réseau électrique « lieudit Bonnefont »

Le Conseil Municipal à l'unanimité, **APPROUVE** l'avant-projet d'extension Basse Tension présenté par Monsieur le Maire, **DE CONFIER** la réalisation de ces travaux au Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire, auquel la commune est adhérente, **DE FIXER** la participation de la commune au financement des dépenses à : **650 €** et

d'autoriser Monsieur le Maire à verser cette somme dans la caisse du Receveur du syndicat Départemental et **D'INSCRIRE** à cet effet la somme de : **650 €** au budget primitif.

9) DEMANDE DE SUBVENTION TRANSPORT SCOLAIRE REGION

Le Conseil Municipal à l'unanimité, **APPROUVE DE DONNER** pouvoir à Monsieur le Maire de solliciter le versement de la somme de 4 709,97 € correspondant au solde de la participation financière au service n°205.02 pour l'année scolaire 2020/2021, de solliciter le versement de la somme de 15 187,98 € correspondant aux versements des 2 acomptes de la participation financière au service n°205.02 pour l'année scolaire 2021/2022, et **DE SIGNER** tous les documents se rapportant à ces décisions

10) PERSONNEL COMMUNAL

- Renouvellement contrat emploi APC

Le Conseil Municipal à l'unanimité, **APPROUVE DE RECONDUIRE** pour une nouvelle période de 6 mois, soit du 1er juillet 2022 au 31 décembre 2022 le contrat de Madame Camille OLIVIER sur la base de 29/35^{ème} et **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer le contrat ainsi que toutes les pièces s'y rapportant

11) PRISE EN CHARGE ANIMATION INTERFOLK DU 22 JUILLET 2022

Le Conseil Municipal à l'unanimité, **APPROUVE DE PRENDRE** en charge la somme 1320 € pour le spectacle du groupe de Madagascar organisé le 22 juillet 2022, **DE DONNER** pouvoir à Monsieur le Maire de mandater cette somme après le spectacle auprès d'INTERFOLK, Festival Folklorique International du Puy en Velay, 29, rue Raphaël LE PUY EN VELAY, **DE FIXER** les droits d'entrée de cette manifestation au tarif D pour les adultes et au tarif A pour les enfants de moins de 12 ans et **DE TRANSMETTRE** cette délibération à la Trésorerie de Monistrol sur Loire et au Régisseur de Recettes des droits des manifestations culturelles.

12) PARTICIPATION FINANCIERE GRAND GALOP CONCOURS PETANQUE DU 22 JUILLET 2022

Le Conseil Municipal à l'unanimité, **APPROUVE DE FIXER** à la somme de 171 € la participation due par la Sarl SPTC « Le Grand Galop » 20, rue Nationale à Saint Just Malmont pour la mise à disposition des installations communales et du matériel pour l'organisation de ce concours de pétanque le vendredi 22 juillet 2022 et **DE DONNER** pouvoir à Monsieur le Maire de recouvrer la somme de 171 € pour cette manifestation.

13) NOMINATION D'UN MEMBRE SUPPLEANT COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le Conseil Municipal à l'unanimité, **APPROUVE DE PRENDRE ACTE** de l'acceptation de Monsieur Jean FOURNEL, conseiller municipal, en tant que membre suppléant à la commission d'appels d'offres suite au décès de Monsieur Louis COSENTINO, conseiller municipal.

14) COMPTE RENDU REUNIONS DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET INSTANCES COMMUNAUTAIRES

Conseillère Municipale Déléguée jeunesse et liens intergénérationnels, Madame Pamela MARODON :

Madame Pamela MARODON fait le point sur :

- L'Auto-Ecole S'Permis qui est en attente de sa validation PMR pour ouvrir.
- Monsieur GARNIER ouvre prochainement une Auto-Ecole en lieu et place de l'ancienne.
- L'atelier participatif « Demain, mon centre » aura lieu le 20 juin à 18h à l'espace le Cercle.

- Le 16/06 une rencontre aura lieu avec la présidente de l’APE de Malmont, des élus, des habitants et Marie BARTHELEMY, cheffe de projet les petites villes de demain, concernant le réaménagement du stade de Malmont.
- L’installation du Conseil Municipal des Jeunes aura lieu à la rentrée prochaine.

Conseiller Municipal Délégué à la sécurité et vidéoprotection, Monsieur Denis SALANON :

Monsieur Denis SALANON indique que pendant les vacances d’avril des incivilités ont eu lieu sur le mur du complexe sportif ainsi que des tags sur le faux plafond de l’ancien stade. Le vol de la benne à déchets verts à eu lieu fin mai ce qui implique un nouveau planning. Un dépôt de plainte est fait systématiquement. L’appel d’offre pour la vidéoprotection va pouvoir être lancé.

Adjointe aux affaires scolaires et restaurant scolaire, Madame Christie BONNEFOY :

Madame Christie BONNEFOY fait le point sur :

- Les inscriptions aux transports scolaires se font en ligne sur le site de la Région et les cartes seront envoyées à domicile
- Les demandes de dérogations sont accordées uniquement aux élèves issus de communes qui participent aux frais de scolarité
- Monsieur Lucien VEROT est le nouveau cuisinier
- L’ouverture des plis pour l’appel d’offres pour le marché du restaurant scolaire aura lieu le 13/06/22
- Nouvelle directrice au Centre de Loisirs
- Formation BAFA les 4 et 9 juillet, il reste des places
- Camps d’été 208 enfants inscrits, il reste des places
- Les Kermesses des écoles auront lieu les 17et 24 juin ainsi que le 1^{er} juillet

Adjointe à la Communication et au Numérique, Madame Dominique COLOMB :

Madame Dominique COLOMB indique que :

- Le fil de l’info sera distribué début juillet avec des informations sur le tour de France
- Signalétique validé pour la Maison de Santé
- Illiwap 1780 abonnées
- Inauguration du local de la naturopathe le 10 juin à partir de 18h30

Adjointe aux animations, culture et affaires sociales, Madame Odile PRADIER :

Madame Odile PRADIER fait part :

- Les élections du 12/06 se sont bien déroulées, les classes en 2 ont proposé des ventes de tripes et de brioches
- Merci aux bénévoles, aux dons de rubans et de liteaux pour la préparation de décors en vue du passage du Tour de France
- Le spectacle de gospel a réuni 90 personnes
- Le 18/06structures gonflables à l’ancien stade
- Le 24/06 fête de la musique avec buvette et grillades à partir de 18h
- Le 16/07 passage du Tour de France
- Le 22/07 Interfolk

Adjointe aux finances et personnel communal, Madame Marie-Françoise SOUBEYRAN :

Madame Marie-Françoise SOUBEYRAN précise que

- Le recrutement du nouveau DGS est en cours
- Mme Laëtitia VITALI réintègre son poste suite à l’annulation de sa mise à disposition
- Le 23/05 réunion d’organisation du personnel des écoles pour la rentrée prochaine

Adjoint à la voirie, réseaux, déneigement et numérotation, Monsieur Joseph BUGNAZET :

Monsieur Joseph BUGNAZET indique que :

- Les travaux d'enfouissements réseaux terminés, 1^{ère} partie de voirie en cours sur Côte Vieille
- Travaux voirie 2022 avec le 14/06 la cour de la Maison de Santé, en juin enrobé allée du Docteur Besquet et le 28/06 l'enrobé au lotissement la Prairie
- Achat épaveuse
- Nouvelle couverture sur le mur du cimetière de Malmont réalisée par les services techniques

Adjoint aux bâtiments et équipements publics, éclairage public et économies d'énergies, Monsieur André MOLLE :

Monsieur André MOLLE fait le point sur :

- Reste intervention du charpentier à la Maison de Santé
- Maisons Ronat/Grange mise à disposition des parkings fin juin
- Changements candélabres
- Climatisation au Cercle
- Consultation en cours pour les travaux du carrefour des arbres avec un début de travaux pour le 15/09
- Le 20/06 bilan de faisabilité d'Archigram et présentation projets début juillet
- Manque de bénévoles pour la sécurité du passage du Tour de France

Adjoint l'urbanisme, Monsieur Alain MONDON :

Monsieur Alain MONDON indique une forte baisse des demandes de permis de construire, les déclarations préalables sont stables et la prochaine commission urbanisme aura lieu le 16/06.

Adjoint au sport et aux associations, Monsieur Jean FERNANDES :

Monsieur Jean FERNANDES précise que

- Le 02/07 Forum des associations au G1
- Enquête sur les occupations des gymnases G1 et G2
- Travaux de réparations du clavier d'affichage du G1 et du terrain synthétique
- Le 09/09 travail pour la mise en place d'une équipe pour la réalisation des repas lors des manifestations

15) QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal à l'unanimité, **APPROUVE D'ALLOUER** une subvention exceptionnelle à « ACTION UKRAINE » siège social 42 route du Fau à SAINT JUST MALMONT d'un montant de 150€ afin de participer aux frais de carburants et péages liés aux déplacements en Ukraine pour convoier du matériel et **DE DONNER** pouvoir à Monsieur le Maire d'effectuer le versement de cette subvention sur l'article 6574 du budget communal 2022.

Monsieur Frédéric GIRODET, Maire :

Monsieur le Maire remercie les élus pour leur assiduité et indique que

- Le projet de rénovation de la Mairie sera plus concret après le 26/06 et le bilan de faisabilité d'Archigram qui a bien pris en compte tous les besoins
- Les CM2 de toutes les écoles ont été reçus à la CCLS par Monsieur le Président et les conseillers numérique
- Merci aux soutiens lors de l'enquête publique pour la zone de Brammard, rapport du Commissaire Enquêteur prévu courant juillet
- Beaucoup d'animations sont prévues, il est « important d'y participer un maximum »

Monsieur le Maire termine par le passage du Tour de France le 16 juillet de 9h à 15h et remercie les élus qui mènent à bien cette organisation complexe et dense.

Il est 21H00, Monsieur le Maire clôture ce Conseil Municipal.

Frédéric GIRODET		Mélanie PICHON	
Odile PRADIER		Jean-Paul MASSARDIER	
Alain MONDON		Chrystelle BERTINELLI	
Christine BONNEFOY		Benjamin FOULTIER	
Joseph BUGNAZET		Emilie MASSARDIER	
Dominique COLOMB		Joël AUROUZE	
Jean FERNANDES		Maryline MOUNIER	
Marie-Françoise SOUBEYRAN		David CHAUDIER	
André MOLLE		Jean FOURNEL	
Pamela MARODON		Christine GALAMBAUD	
Denis SALANON		Christophe PIOT	
Anne VINSON		Maguy FOULTIER	
Véronique MAURIN		Patrice FRANÇON	
Arlette CHAPELLON			